



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Déclaration de sondage, ouvrage souterrain ou travail de fouille
(de plus de 10 mètres de profondeur)
Article L411-1 du Nouveau Code Minier (ex art. 131)**

Maître d'ouvrage ou Propriétaire du forage	Nom, Prénom : Raison Sociale : Adresse (domicile principal) : Téléphone :
Entrepreneur	Nom, Prénom : Raison Sociale : Adresse : Téléphone :
Nature du forage	Nature <input type="checkbox"/> Puits <input type="checkbox"/> Forage Nombre : : Profondeur prévue en ml : : Durée probable des travaux en jours : : Objet <input type="checkbox"/> Reconnaissance de sol <input type="checkbox"/> Recherche d'eau Si recherche d'eau, indiquer : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - usage domestique <input type="checkbox"/> autre (géothermie....) - consommation >10.000 m ³ an <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Localisation des travaux (Adresse)	Département Commune Rue, lieu dit
Date de la déclaration : - - / - - / - - - -	Date de début des travaux : - - / - - / - - - -
Signature du déclarant	
La déclaration doit parvenir à la DREAL : - 60 jours avant le début des travaux pour les ouvrages devant dépasser 50 mètres, - 15 jours avant le début des travaux pour les autres NB : Une déclaration détaillée pourra vous être demandée sur ces travaux	

Formulaire et extrait de carte IGN
permettant de localiser le forage à renvoyer :

DREAL Provence Alpes Côte d'Azur
Par **Service Prévention des Risques - USSC - JN**
courrier **16 rue Antoine Zattara – CS 70248 - 13331 MARSEILLE CEDEX 3**
(Contact : 04 88 22 63 53)



Par Télécopie/Fax : **04 88 22 65 59**